

Préambule :

L'ambition du conservatoire Maurice Ravel est de permettre au plus grand nombre, de s'épanouir à travers une pratique musicale ou chorégraphique individuelle et collective et de posséder les connaissances théoriques et culturelles indispensables à la compréhension de cet art.

La finalité de l'école n'est pas de former des professionnels. Toutefois, elle répondra aux besoins de chacun et veillera à orienter en temps utiles ceux qui se destineraient à la profession de musicien ou de danseur vers des structures plus importantes (école nationale, conservatoire de région).

Hormis sa mission pédagogique, le conservatoire de Musique et Danse participe à l'animation culturelle de la ville par l'organisation de manifestations musicales et chorégraphiques (concerts, auditions...).

Disciplines enseignées :

Les disciplines enseignées et les heures qui leur sont affectées sont définies par délibération du Conseil Municipal.

Disciplines instrumentales: Accordéon, Basson, Basse électrique, Batterie, Chant Lyrique, Clarinette, Contrebasse, Flûte à bec, Flûte Traversière, Guitare, Harpe, Piano, Saxophone, Trombone, Trompette, Violon, Violoncelle.

Disciplines chorégraphiques : Danse Classique, Danse Jazz.

Disciplines complémentaires : chorales enfants et adultes, ensembles instrumentaux et vocaux, formation Musicale, atelier de Musique Assistée par Ordinateur, ateliers chorégraphiques.

Dans le souci de satisfaire une demande ou de répondre à une exigence pédagogique, d'autres classes pourront être ouvertes.

Accueil des élèves :

Le conservatoire de Musique et de Danse Maurice RAVEL ouvre les classes d'éveil aux enfants à partir de 4 ans pour la danse et 5 ans pour la musique.

A partir de 6 ans :

Commence la phase d'initiation qui va permettre aux élèves musiciens de choisir leur instrument, en bénéficiant d'ateliers de découvertes instrumentales au premier trimestre de l'année d'initiation, et aux élèves danseurs de poursuivre une initiation chorégraphique sans spécificité.

A partir de 7 ans :

Pour les élèves n'ayant pas encore fait leur choix d'instrument, les ateliers découvertes seront remis en place au premier trimestre pour pouvoir commencer un apprentissage de l'instrument dès janvier.

Après l'éveil et l'initiation chorégraphique, les élèves danseurs pourront choisir leur orientation classique ou modern jazz à partir du Cycle d'Observation.

Les élèves débutants musiciens ou danseurs sont également accueillis au delà des âges mentionnés ci-dessus, ils intègrent directement le premier cycle, suivant un parcours spécifique à leur âge.

Dans la limite des places disponibles, il est possible en tant qu'adulte de bénéficier d'un accompagnement dans la découverte musicale ou chorégraphique au conservatoire Maurice Ravel.

Un cursus spécifique de formation instrumentale accueille les adultes sur un cycle de trois ans, l'élève pourra ensuite intégrer la Formation Musicale en second cycle classique (facultatif).

Les élèves adultes ne sont pas tenus de passer les évaluations et examens instrumentaux ou chorégraphiques mais il est vivement conseillé de participer aux activités d'ensemble et projets du Conservatoire.

La chorale adulte est ouverte dès l'inscription au conservatoire, fortement encouragée pour une pratique de groupe.

Organisation Pédagogique :

La scolarité comprend l'ensemble des disciplines obligatoire et ne peut que se considérer que dans sa globalité. En conséquence les temps d'enseignement, le contenu de cet enseignement, le cursus global et les activités complémentaires obligatoires tels que la formation musicale, les ateliers, les ensembles vocaux, l'orchestre et les auditions, les productions, les projets etc... ne sauraient être remis en cause.

FORMATION MUSICALE ET INSTRUMENT

EVEIL MUSICAL	<p>1 h de cours collectif hebdomadaire à partir de 5 ans (grande section maternelle)</p> <p>Il est possible de suivre en parallèle l'éveil chorégraphique</p>	
INITIATION MUSICALE	<p>1 h de cours collectif hebdomadaire à partir de 6 ans (CP primaire)</p>	<p>Ateliers de découverte au premier trimestre (facultatifs)</p>
<p>PREMIER CYCLE</p> <p>Entre 4 et 6 ans</p> <p>Choisir une discipline instrumentale</p> <p>Acquérir les bases d'une pratique et d'une culture musicale</p>	<p>1h à 1h30 de cours collectif hebdomadaire à partir de 7 ans (CE1)</p> <p>Pratiques vocales collectives</p> <p>Evaluations bi annuelles</p>	<p>Ateliers de découverte au premier trimestre de la première année. Cours individuels hebdomadaires de 20 à 30 mn.</p> <p>Pratiques instrumentales collectives. Evaluation annuelle sous forme de mini concert, avec appréciation notée dans le carnet de liaison.</p> <p>Examen de fin de premier cycle permettant le passage en second cycle</p>

<p>SECOND CYCLE</p> <p>Entre 4 et 6 ans</p> <p>Appropriation d'un langage musical et d'une pratique autonome, ouverture culturelle.</p> <p>Capacité à tenir sa place dans une pratique collective.</p>	<p>1 h 30 de cours collectif hebdomadaire</p> <p>Pratiques vocales collectives Evaluations bi annuelles.</p> <p>Possibilité pour les percussionnistes d'intégrer un cours de Formation Musicale spécialisé.</p>	<p>Cours individuels hebdomadaires de 40 mn à 1 h00.</p> <p>Pratiques instrumentales collectives. Evaluation annuelle sous forme de mini concert, avec appréciation notée dans le carnet de liaison.</p> <p>Examen de fin de second cycle permettant le passage en troisième cycle</p>
<p>TROISIEME CYCLE AMATEUR</p> <p>Développer un projet artistique personnel</p> <p>Acquérir des connaissances structurées.</p> <p>Intégrer le champ de la pratique musicale amateur.</p>		<p>Cours individuels hebdomadaires 1 h.</p>
<p>DANSE CLASSIQUE ET JAZZ Cours collectifs</p>		
<p>EVEIL CHOREGRAPHIQUE</p> <p>Eveil de l'expression artistique, de la créativité et de la sensibilité corporelle, mélodique et rythmique</p>	<p>1 h 00 d'atelier hebdomadaire entre 4 et 5 ans Il est possible de suivre en parallèle l'éveil musical</p>	

<p>INITIATION CHOREGRAPHIQUE Approche d'une structuration corporelle, découverte de la sensibilité et de la créativité artistique</p>	<p>1 h 00 d'atelier hebdomadaire entre 6 et 7 ans</p>
<p>CYCLE D'OBSERVATION 3 ans Acquisition des éléments techniques de base Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique Découverte d'œuvres chorégraphiques, initiation à la Formation Musicale danseurs</p>	<p>2 h30 hebdomadaires de cours en deux séances entre 8 et 11 ans</p>
<p>CYCLE ELEMENTAIRE 3 ans Maîtrise des bases techniques Prise de conscience de la danse comme langage artistique Initiation à l'endurance/capacité à s'auto évaluer Familiarisation avec les œuvres chorégraphiques Poursuite de la Formation Musicale danseurs et AFCMD sous forme de stages</p>	<p>2 h30 hebdomadaires de cours en deux séances entre 12 et 15 ans</p>
<p>FIN D'ETUDES Approche de la virtuosité, développement de l'esprit critique Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation AFCMD sous forme de stages</p>	<p>3 h30 hebdomadaires de cours en deux séances 15 ans et plus</p>

L'évaluation des élèves se fait en contrôle continu avec appréciation sur le carnet de liaison validée par le professeur et la direction.

Un examen de fin de cycle validera le passage en cycle supérieur.

A partir du cycle d'observation, possibilité d'intégrer des ateliers chorégraphiques afin d'aborder le travail de création.